REPUBLIQUE FRANÇAISE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 JUIN 1988

Deuxième circonscription de l'Aisne

Union du Rassemblement et du Centre

(RPR-UDF-CNI)

Antoine PAGNI







Chères Electrices,
Chers Electeurs,

J'exprime ma vive gratitude à toutes celles et à tous ceux qui m'ont témoigné leur confiance. C'est à un face à face avec le candidat du Parti communiste que vous assisterez dimanche prochain.

C'est le combat de la liberté contre le collectivisme, un député communiste est d'abord au service de son parti avant d'être au service de son pays.

Nous voici dans la ligne droite.

Dans la 2e circonscription de l'Aisne, comme dans le reste de la France, le débat s'est simplifié, schématisé. Il n'y a plus de place pour les états d'âme et les interprétations.

Dimanche dernier, près d'un d'entre vous sur trois n'a pas jugé utile de jeter son poids de citoyen dans la balance électorale : indifférence, après le choc des présidentielles, lassitude ou méfiance devant la classe politique ?

.../...

L'EMPLOI GARANTI !

Peu importe, cette abstention, la dispersion de l'électorat modéré faisant le reste, va permettre au représentant du Parti communiste de jouer au champion du progrès et de l'harmonie sociale, alors qu'il reste, sous le fatras du vocabulaire progressiste, l'artisan de toutes les scléroses et de toutes les ruptures.

Vous aurez, en conscience, à faire la différence : une chose est de se prononcer, dans l'abstrait, pour plus de justice et plus de solidarité, autre chose est d'envoyer au Parlement un homme qui défendra, vous le savez, à l'encontre de l'initiative individuelle, tous les surcroîts de charges et de contraintes.

Voter communiste serait une marche arrière.

Marche arrière aussi pour le Saint-Quentinois, sous l'angle du développement économique et de l'ouverture sur la société et le reste du pays.

Je ne reviens pas sur les priorités que j'ai exposées tout au long de la campagne et qui restent les mêmes, à la veille de votre ultime décision :

— l'emploi d'abord, l'emploi toujours, sous toutes ses formes et sous tous ses aspects.

— l'écoute et la compréhension de notre jeunesse, avide d'intégration sociale, de promotion humaine et de qualité de vie.

— le respect des droits de nos anciens, ceux qui ont combattu, en particulier, et qui ont souffert, dans leur chair et dans leurs affections, pour la défense de la nation.

Sur ces trois fronts, vous me trouverez en première ligne, à votre disposition et à votre service, plus que jamais dressé contre la tentation de l'idéologie, de toutes les idéologies, à commencer par celle qui dissimule mal, la vieille nostalgie stalinienne.

En vérité, Chères Electrices, Chers Electeurs, rarement l'occasion vous aura été donnée de faire se rejoindre, avec autant de clarté, la défense des intérêts de notre terroir et la défense des intérêts supérieurs de notre patrie, la France.

Vive la République
Vive la France

Antoine PAGNI

Cadre supérieur,
Membre de plusieurs cabinets ministériels
de 1956 à 1988,
Officier de la Légion d'Honneur
pour services de guerre exceptionnels,
Commandeur de l'Ordre National du Mérite,
Croix de Guerre 39-45 avec palmes,
Médaille de la Résistance, etc.

Suppléant :

Joël GOUBET

Membre titulaire de la Chambre de Commerce
et d'Industrie de l'Aisne
Commerçant
Chevalier de l'Ordre National
du Mérite

Vu, le candidat.

IMPR. L'AISNE NOUVELLE - 02100 SAINT-QUENTIN - ☎ 23.62.53.81